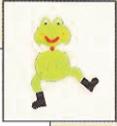


Bricolages pour enfants



dès
3 ans



Le bricolage à la maison dès 3 ans

Développez le sens créatif et l'habileté de votre enfant en l'abonnant aux « Petits Bricoleurs ». Il recevra ainsi au début de **chaque mois 2, 3 ou 4 bricolages** qui allient à la fois **pliage, découpage et collage**. Chaque bricolage contient tout le matériel nécessaire pour le réaliser (croquis et selon les bricolages: cure-pipes, perles, feutrine, rafia, papier crépon, yeux mobiles, graines, ouate, etc.) ainsi que des explications claires sur la marche à suivre. Ces bricolages sont conçus, au point de vue difficulté, **pour les enfants de 3 à 5 ans** mais conviennent aussi aux enfants plus âgés aimant bien bricoler. Une activité à la fois amusante et ludique que votre enfant aura plaisir de faire à la maison et en votre compagnie.

BON DE COMMANDE

A retourner à: **Les Petits Bricoleurs - Case postale 2241 - CH-1630 Bulle 2**

Nom: _____ Prénom du père ou de la mère:
Prénom de l'enfant: _____ Date de naissance (enfant):
Adresse: _____ NPA/Ville:
Tél: _____ Date: _____ Signature: _____

- Je désire recevoir chaque mois **2 bricolages** pour le prix de **Fr. 13,20** frais d'envoi inclus
- Je désire recevoir chaque mois **3 bricolages** pour le prix de **Fr. 18,90** frais d'envoi inclus
- Je désire recevoir chaque mois **4 bricolages** pour le prix de **Fr. 24,60** frais d'envoi inclus
- Poinçon et appui en feutre** (utiles pour les enfants ne sachant pas encore se servir de ciseaux, ils peuvent ainsi poinçonner les croquis au lieu de les découper) pour le prix de **Fr. 6,50** livré avec le premier envoi.

Vous recevrez **les bricolages chaque mois**, par contre **la facture** vous sera envoyée **tous les 3 mois** (pour 2 bricolages par mois: 3x Fr. 13,20 = 39,60 pour 3 bricolages par mois: 3x Fr. 18,90 = 56,70 et pour 4 bricolages par mois: 3x Fr. 24,60 = 73,80). **L'abonnement se renouvelle automatiquement de 3 mois en 3 mois**. Vous pouvez faire cesser les envois quand vous le désirez, par simple lettre, par mail ou par téléphone, à la fin de chaque période de 3 mois.